

Règlement du Test de Lecture mensuel Prescrire Session 2008/2009

Vous êtes abonné(e) à la revue *Prescrire* ou à *L'Intégrale Prescrire*, vous pouvez donc vous inscrire à la session 2008-2009 du *Test de Lecture mensuel Prescrire*, ouvert à tous les abonnés, quelle que soit leur activité professionnelle ou, pour les étudiants, quel que soit leur niveau d'études.

S'inscrire : un acte volontaire. Pour vous inscrire à la session 2008-2009, il est nécessaire d'écrire au service Formations Prescrire (a) et de vous acquitter d'un droit d'inscription annuel de **51 €** (ou **38 €** pour les bénéficiaires d'un abonnement à Tarif Réduit ; la liste des bénéficiaires du Tarif Réduit figure en page VI de la "Lettre aux Abonnés" brochée au milieu des numéros de *Prescrire*, ainsi que sur le site www.prescrire.org). Pour les étudiants, le droit d'inscription annuel est inclus dans le montant de l'abonnement.

Vous recevrez ensuite une facture justificative pour votre comptabilité (facture "acquittée") et un certificat d'inscription ; ainsi que le dossier de formation comportant les 11 coupons-réponse personnalisés qu'il vous restera à remplir et à retourner, à raison d'un par mois, tout au long de la session.

La clôture des inscriptions est fixée au **15 décembre 2008**. Si vous venez de vous abonner, et si vous souhaitez effectuer la session 2008-2009 du *Test de Lecture mensuel Prescrire*, il est nécessaire de vous procurer les numéros antérieurs nécessaires, et de répondre aux questionnaires déjà publiés, sans dépasser la date limite de retour du coupon-réponse n° 3 (15 janvier 2009).

Une formation continue. Le *Test de Lecture mensuel Prescrire* vous permet de vérifier, après la lecture d'un numéro de *Prescrire*, si vous avez repéré les informations importantes. Si votre mémorisation a été insuffisante, rien ne vous empêche (bien au contraire, la nature du Test vous y incite) de relire le numéro avant de répondre aux questions ou de vous y reporter en cas de doute. Les questions ne contiennent ni piège, ni ambiguïté, et leurs réponses sont contenues dans *Prescrire*.

Le *Test de Lecture mensuel Prescrire* session 2008-2009 comporte onze questionnaires de dix groupes de questions chacun. Le questionnaire n° 1 est publié dans le numéro 299 (septembre 2008) ; le questionnaire n° 11 est publié dans le numéro 309 (juillet 2009).

Chacun des 11 questionnaires comporte 10 groupes de questions, répartis de la façon suivante :

– les 9 premiers groupes de questions des questionnaires n° 1 à n° 10 porteront sur des textes du numéro publié deux mois auparavant. Les 9 premiers groupes de questions du questionnaire n° 11 portent sur l'ensemble des textes publiés dans les numéros 296 à 307 inclus ;

– le dixième groupe de questions de chacun des 11 questionnaires du Test porte sur le numéro en cours.

Vous disposez d'un maximum de deux mois pour retourner vos réponses à chaque questionnaire au moyen d'un coupon-réponse personnalisé. Seules les réponses lisibles et envoyées par voie postale dans les délais (cachet de la poste faisant foi) sont corrigées et prises en compte pour le résultat final. Seuls les originaux des coupons-réponse sont acceptés.

Un titre millésimé de Lecteur Émérite, et une Attestation de formation. Chaque questionnaire mensuel est noté sur 20 points : 2 points par groupe de réponses exactes. Le score annuel maximum est de 220 points (11 fois 20). Vos réponses sont corrigées sous le contrôle direct de Christian Bouret, Responsable du *Test de Lecture mensuel Prescrire* ; et en cas de litige, avec le recours à l'arbitrage de Bruno Toussaint (Directeur de la Rédaction de *Prescrire*) et d'une personnalité universitaire indépendante (le Pr Jean-Louis Montastruc, pharmacologue (31)).

Vous recevrez une Attestation de formation (40 crédits-heures), et un diplôme millésimé de "Lecteur Émérite de la revue *Prescrire*" si vous avez retourné dans les délais les 11 coupons-réponse, et si vous avez obtenu un total de points égal ou supérieur à 176.

Que vous ayez ou non obtenu 176 points et retourné ou non les 11 coupons-réponse, vous recevrez le détail de vos notes mensuelles et votre score annuel dans les trois mois qui suivent la date limite de retour du onzième questionnaire.

Les 11 grilles de correction de la session 2008-2009 du *Test de Lecture mensuel Prescrire* et la liste des Lecteurs Émérites de la revue *Prescrire*, Promotion 2010, correspondant à cette session, seront publiées dans le numéro 314 (décembre 2009) de *Prescrire*, ainsi que sur le site internet www.prescrire.org.

©Prescrire